



## Ordonnance de télécom CRTC 2024-256

Version PDF

Référence : 2024-153

Ottawa, le 23 octobre 2024

### Norouestel Inc. – Approbation définitive d’une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve de manière définitive, par décision majoritaire**, la demande tarifaire suivante :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d’entrée en vigueur</b>
Norouestel Inc.	AMT 1219 Tarif des services spéciaux – Modifications au montage spécial no 4 du service par protocole Internet/de réseau privé virtuel de couche 3	5 juin 2024	9 juillet 2024

2. Le Conseil n’a reçu aucune intervention relativement à la demande.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d’approbation; une demande tarifaire n’est pas nécessaire.

Secrétaire général